AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 21-4-83 001983

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE n° 1610 AD - Edition Grandes Cultures

EDITION DE LA STATION des Pays de la Loire
Maine-&-Loire Loire-Atlantique Sarthe Vendée Mayenne

GRANDES CULTURES

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
10, rue Le Nôtre 49044 ANGERS CEDEX
Tel. 36.16.55

ABONNEMENT ANNUEL 80

Régisseur des recettes DDA
C.C.P 8604-02 D NANTES

CEREALES

I - BLE D'HIVER

A) MALADIES DU PIED (piétin verse - rhizoctone - fusariose) - Il se confirme que le développement du piétin verse est tardif et que le pourcentage d'attaque par cette maladie est très variable d'une parcelle à l'autre. Par contre :

- le rhizoctone est fréquent dans de nombreuses parcelles ;
- la fusariose est généralisée.

D'autre part, en fonction de la date de semis, de la variété, et de la situation, la végétation s'échelonne du stade "1 noeud", au stade "2 noeuds dépassé".

Du fait de cette situation, il convient de prendre les dispositions suivantes :

- Dans les départements de Vendée et de la Loire-Atlantique, lorsque la céréale a atteint ou dépassé le stade "2 noeuds", il convient d'effectuer un sondage dans chaque parcelle pour juger de l'opportunité d'un traitement. Ce sondage doit être réalisé de la manière suivante :

+ Prélever au hasard dans chaque parcelle 20 pieds ;
+ Sur chacun de ces pieds, examiner deux talles bien développées ;
+ Séparer les talles saines des talles attaquées par le piétin verse (se reporter au bulletin n° 41 et à la page suivante), en prenant la précaution d'enlever la première feuille, toujours morte, pour effectuer le diagnostic.

La décision d'intervention doit être prise en fonction des critères suivants :

a) Parcelle à "haut rendement" espéré (+ 250 pieds au m2 à la sortie de l'hiver) Si 10 % des pieds portent des symptômes de piétin verse, un traitement doit être réalisé dès que possible avec une spécialité choisie parmi les fongicides polyvalents, à large spectre d'activité, actifs également sur la septoriose du feuillage, la rouille brune, l'oidium (voir la liste dans le bulletin n° 42), en raison des risques de développement de ces maladies du feuillage (voir au chapitre suivant).

b) Parcelle à "bon rendement" espéré (200 à 250 pieds au m2) - Si 20 % des pieds présentent des symptômes de piétin verse, le traitement doit être réalisé dès que possible avec une spécialité efficace, à la fois contre le piétin verse et la rouille brune.

c) Parcelle à "faible rendement" potentiel (moins de 200 pieds au m2) - Si 20 % des pieds portent des symptômes, utiliser une spécialité spécifique du piétin verse. Si ce seuil n'est pas atteint, il est inutile d'intervenir.

Compte-tenu de la tardiveté du piétin verse, il est préférable de ne pas réaliser immédiatement cette intervention sur les semis de blé d'hiver tardifs.

B) MALADIES DU FEUILLAGE

Septoriose (Septoria tritici) - Cette maladie est observée dans toutes les parcelles. Son évolution est rapide ; il convient donc d'être très prudent à son encontre.

Par conséquent, compte-tenu du développement de cette maladie, et si une intervention contre les maladies du pied s'avère nécessaire, on choisira pour traiter :

- les parcelles à potentiel de rendement élevé, une spécialité parmi les fongicides "polyvalents à large spectre d'activité", également efficace contre la septoriose.

- les parcelles dont les perspectives de rendement sont plus modestes, une spécialité parmi les fongicides

.../...

"polyvalents de base" (se reporter à la liste du bulletin n° 42).

Rouille brune - Cette maladie est présente dans la plupart des parcelles et son degré d'évolution est déjà préoccupant.

La situation est donc identique à celle qui existe pour la septoriose. Par conséquent, en fonction de l'espérance de rendement et si la rouille brune a été observée, on choisira pour combattre le piétin verse, une spécialité également efficace contre la rouille brune.

Oïdium - Le relèvement des températures a été favorable à cette affection qui est en recrudescence. Les blés à "haute densité" et les variétés sensibles doivent être surveillées attentivement.

Dans les parcelles où un traitement contre les maladies du pied ne se justifie pas (parcelles à potentiel de rendement faible), il n'y a pas lieu d'intervenir contre les maladies du feuillage.

- Dans le département de Maine-et-Loire : il est encore trop tôt pour intervenir contre les maladies du pied, sauf pour des semis très précoces d'Octobre, ayant atteint ou dépassé le stade "2 noeuds". Dans ce dernier cas, appliquer les prescriptions concernant les départements de la Vendée et de la Loire-Atlantique.

- Dans les départements de la Sarthe et de la Mayenne : il est également trop tôt pour intervenir contre les maladies du pied, les blés d'hiver n'ayant pas atteint un stade de développement suffisant. Attendre de prochaines informations de la Station.

II - ORGE D'HIVER

A) MALADIES DU PIED (piétin verse et fusariose) - Elles sont absentes dans toutes les parcelles.

B) MALADIES DU FEUILLAGE

Rhynchosporiose - Cette affection est présente dans toutes les parcelles. Sa virulence, faible à moyenne jusqu'à présent, risque de devenir plus élevée.

Rouille brune (naine) - Cette maladie s'observe dans la majorité des parcelles. Par conséquent :

- Sur les orges d'hiver à "haut rendement espéré", ayant atteint ou dépassé le stade "2 noeuds" et en présence de ces maladies, il convient d'intervenir dès que possible.

- Dans les autres situations (espoir de rendement plus modeste ou faible niveau d'attaque), on attendra le stade "gonflement" pour intervenir.

Choisir une spécialité efficace contre la rhynchosporiose et la rouille brune si ces deux maladies sont observées.

Jaunissement physiologique des orges d'hiver - La plupart des cultures présentent actuellement un jaunissement dû à l'excès d'eau. Il n'y a pas lieu de s'en alarmer.

III - ORGE DE PRINTEMPS

Pucerons vecteurs de jaunisse nanisante - Les populations de pucerons doivent être surveillées attentivement sur ces jeunes semis. Si leur présence est observée, on interviendra avec un insecticide anti-pucerons, dès que le stade 3 feuilles est atteint, en profitant d'une période de beau temps.

COLZA D'HIVER

Méligèthes - Sur les cultures tardives, il faut se méfier de ces insectes qui peuvent être nombreux et causer des dommages. Réaliser éventuellement une intervention suivant les indications de la note n° 42.

Par contre, dès que le stade "premières fleurs ouvertes" est atteint, ces insectes deviennent inoffensifs.

Respecter la règlementation concernant la protection des abeilles.

Edité à la Station d'Avertissements Agricoles des Pays de la Loire, 10 rue Le Nôtre, 49044 ANGERS CEDEX, N° C.P.P. 1610 AD - Le Directeur Gérant G. RIBAULT.